

9

LA GESTION DE LA POPULATION DE POISSONS RESTE BEL ET BIEN L'OBJECTIF PREMIER D'UN ÉTANG. TROIS ÉTAPES JALONNENT LA CONDUITE PISCICOLE D'UN ÉTANG, TOUT DÉBUTE AVEC L'EMPOISSONNEMENT ET ABOUTIT À LA PÊCHE, LA CROISSANCE DES POISSONS ÉTANT INTERMÉDIAIRE. CE DERNIER POINT EST TRAITÉ SPÉCIFIQUEMENT DANS LA FICHE "MAÎTRISE DE LA PRODUCTION".

MAÎTRISER LES POISSONS

A PROPOS D'EMPOISSONNEMENT...

L'empoissonnement demeure décisif quant aux résultats de l'étang. Il ne faut pas se contenter de remettre à l'eau le "fond de pêche", qui correspond parfois aux poissons les moins intéressants. Voici donc quelques règles indicatives :

a) La quantité mise en charge pour un étang de production varie de 50 à 100 kg par hectare. Plus le potentiel trophique de l'étang est important, plus la quantité de poissons déversée peut être conséquente. Pour un étang à vocation halieutique, cette mise en charge peut être augmentée en fonction de la pression de pêche, surtout si les poissons sont de grandes tailles (ceci du fait de leur faible potentiel de croissance). On peut ainsi atteindre les 200 voire 500 kg par hectare.

b) Il faut exploiter toutes les ressources trophiques, c'est-à-dire alimentaires, de l'étang. Ainsi on doit introduire au moins une espèce de fond dite "benthophage" (carpe, tanche...), et une espèce de plein eau "planctonophage" (gardon...).

c) Le plus souvent il est conseillé de n'introduire qu'une espèce de carnassier. L'association brochets/sandres n'est envisageable que sur de grands plans d'eau, car leur répartition spatiale ainsi que leurs préférences en terme de taille des proies diffèrent.

d) Classiquement, on parle de 10 % de carnassiers lors de la mise en charge. Dans le cas d'un objectif économique, et malgré la pression de la pêche, on ne dépassera pas le chiffre de 20 %, pourcentage que nous conseillons cependant de réduire.

e) Planter des géniteurs en compagnie d'alevins assure le renouvellement du cheptel et certainement les meilleurs résultats.

Un empoissonnement raisonné doit, par rapport à des objectifs définis, prendre en compte des aspects techniques et législatifs, voire économiques.

Pour des raisons sanitaires évidentes, il faut s'assurer de la qualité des poissons achetés. L'idéal consisterait à conserver son propre empoissonnement, ce qu'autorisent les bassins de stockage. Enfin, seules des carpes correctement conformées pourront logiquement trouver acquéreur. Chaque étang réagit différemment : l'empoissonnement se module en fonction de l'expérience.

Plus qu'une activité purement technique, la gestion d'un étang demeure essentiellement empirique.

Voici quelques empoissonnements envisageables :

■ Petit étang de production (surface < 1ha) :

- 50% de goujons toutes tailles
- 50% de gardons toutes tailles

■ Grand étang de production (surface > 1ha) :

- 45% de gardons toutes tailles
- 30% de carpes
- 20% de tanches toutes tailles
- 5% de brochets

■ Étang à vocation halieutique :

- 35% de gardons toutes tailles
- 30% de carpes
- 20% de tanches toutes tailles
- 15% de brochets

Remarque : la réussite concernant les tanches demeure aléatoire, mais leur prix de vente est supérieure à celui des carpes.

LA PÊCHE

Le choix de la date de pêche s'effectue en fonction d'aspects légaux (contactez votre DDAF), mais également par rapport aux précipitations et au comportement du bassin versant. Dans le cas de la présence de brochets, il est préconisé de récupérer le poisson avant fin janvier : les manipuler en période de reproduction est vivement déconseillé ! Enfin, si un négociant vient acheter la production, il faut penser à le contacter suffisamment tôt.

L'aire de tri doit être accessible, fonctionnelle et correctement organisée. Le nombre de pêcheurs doit être suffisant (régulièrement 5 à 15 personnes). Les poissons récupérés dans l'eau sont passés dans l'eau claire pour éviter les morts immédiates ou différées suite au stress. Limiter les manipulations permet de réduire les traumatismes.

Veiller à éviter le départ de poissons dans le milieu est primordial : attention aux déchets récupérés sur les grilles qui peuvent en contenir !